



Litige avec un avocat devant le tribunal des pensions militaire

Par **bourdelin**, le **09/05/2009** à **10:39**

Bonjour, j'ai confié un dossier à un avocat depuis 3 mois. Ce dossier doit être traité par le tribunal des pensions militaires. J'ai insisté sur l'urgence d'action de sa part compte tenu qu'il l'a déjà oublié durant 2 ans. J'ai pas d'information sur son action à ce jour. Je considère qu'il manque de punch. Puis-je lui retirer ce dossier? Quelle est la procédure à suivre? Avec mes remerciements